

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CEYZERIAT DU 18 AVRIL 2024

N° 37

Le conseil municipal a été convoqué le 12 avril 2024 pour le jeudi 18 avril 2024 à 20h00.

Ordre du jour joint à la convocation.

- Approbation du compte-rendu du 07 mars 2024.
- Désignation d'un secrétaire de séance.

Ordre du jour joint à la convocation.

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 avril, à 20h00, le conseil municipal de la commune de Ceyzériat s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de M Jean-Yves FLOCHON, Maire.

Présents : M FLOCHON Jean-Yves Maire, M POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Mme FRANCK Isabelle, Mmes TRENTESAUX Claudine, M CARMINATI Alexandre adjoints. Mmes ECOCHARD Laurence, FROMENT Josette, BAILLY Delphine, POLIZZI Sylvie, PONCETY Claire, Mrs BOURGIER Jean-Jacques, BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, THEVENARD Sébastien, RICHONNIER Romuald.

Excusés : Mmes MICHAUD Gaëlle, NAGA Cécile, Mrs CARTE Claude, DUSSURGET Jean, PIVET Sylvain.
JARNET Ludovic.

Absente : Mme PERROT Isabelle.

Mme MICHAUD Gaëlle a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme BAILLY Delphine

M DUSSURGET Jean a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme PONCETY Claire

M PIVET Sylvain a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M RICHONNIER Romuald

M JARNET Ludovic a donné pouvoir écrit de voter en son nom à M THEVENARD Sébastien

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame Cécile TAVEL est nommée secrétaire de séance.

I – Finances, Personnel Communal, Communauté d'agglomération, Communication (J.Y. FLOCHON)

II – Finances, Bâtiments (C. CARTE)

2.1. Demande de subvention rénovation du petit patrimoine bâti

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que La commune souhaite s'engager sur deux opérations sur le patrimoine historique de la commune :

-Regravure des lettres sur le monument aux morts

-Signalétique de la cabane du maquis

Il propose de solliciter le département pour une aide financière à hauteur de 30%, pour un montant total hors taxe de 8624€.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, sollicite l'aide financière du département selon le plan de financement présenté.

2.2. Fonds de concours pour l'éclairage public

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le recours au mécanisme du fonds de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie).
- D'approuver l'inscription des dépenses de réalisation ou de fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie), en section d'investissement (subventions d'équipements aux organismes publics). Les dépenses relatives aux autres types d'opérations resteront à inscrire en section de fonctionnement.
- De s'engager à verser au SIEA une subvention d'équipement (fonds de concours imputés en section d'investissement), conformément aux modalités de la délibération n°DE202312093 du Comité syndical du SIEA en date du 01 décembre 2023 précitée,
- S'engage à inscrire les dépenses correspondantes au budget municipal et donne mandat à Monsieur le Maire pour régler les sommes dues au SIEA.

III – Travaux, voirie, sécurité (Alex CARMINATI)

3.1. Point sur l'avancement des travaux

Monsieur Carminati fait le point sur les travaux en cours.

IV – Urbanisme (C. POMMERUEL)

4.1. Approbation des procédures du PLU : Modification N°1 de droit commun, Révision allégées N°1, N°2, N°3. (Délibérations N° 31-32-33-34)

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.153-36 et L.153-40 ;

Vu l'arrêté du 06 juin 2023 engageant la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme approuvé le 19 décembre 2019 ;

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 21 septembre 2023 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 octobre 2023 décidant de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale ;

Vu l'arrêté municipal en date du 16 janvier 2024 mettant le projet de modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme à l'enquête publique ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique du 19 février au 8 mars 2024 inclus ;

Vu les avis des Personnes Publiques Associées présentés dans le tableau de synthèse joint à la délibération ;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur qui a formulé un avis favorable en date du 05 avril 2024.

Considérant que les projets de révision N°1 et N°3 avec examen conjoint du plan local d'urbanisme arrêtés soumis à enquête publique ne nécessitent pas de modification;

Considérant que le projet de révision N°2 avec examen conjoint du plan local d'urbanisme arrêté soumis à enquête publique a fait l'objet de modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur tel que précisé dans le tableau annexé à la présente délibération ;

Considérant que le projet de modification de droit commun n°1, tel que soumis à enquête publique a fait l'objet de modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'approuver les révisions allégées N°1, N°2 et N°3 avec examen conjoint du plan local d'urbanisme telle qu'elles sont annexées à la présente,
- Décide d'approuver la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente,

Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, les délibérations feront l'objet d'un affichage en mairie durant un mois, d'une publication sur le Géoportail de l'urbanisme, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et seront transmises à Madame la Préfète.

La modification de droit commun n°1 et les révisions allégées du plan local d'urbanisme approuvées sont tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture.

4.2 Commission urbanisme du 15 avril

Permis de construire modificatif

Demande en date du 07 mars 2024 de BLONDEAU Jean-Marc et FUMEY Claire

Sur un terrain situé 67 chemin de la Treille

Parcelle(s) N° 522, 532 & 380p Section AK située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1187 m2

Pour la construction d'une pergola, d'un garage et d'une piscine

Demande en date du 13 mars 2024 de Ilhami GALIS

Sur un terrain situé Route de Jasseron

Parcelle(s) N° 433 Section AI située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 553 m2

Pour construction d'une maison d'habitation

Déclarations préalables

Demande en date du 01 mars 2024 de Antonin FEYEU

Sur un terrain situé 537 route de Tréconnas

Parcelle(s) N° 387 Section AB située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 849 m2

Pour réfection de la toiture

Demande en date du 05 mars 2024 de Dominique ASSUMEL

Sur un terrain situé 188 chemin de la Charbonnière

Parcelle(s) N° 1970 Section A située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 649 m2

Pour édification d'un carport

Demande en date du 05 mars 2024 de Sylvie PODDA
Sur un terrain situé 571 route de Revonnas
Parcelle(s) N° 1101 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1100 m²
Pour construction d'une pergola

Demande en date du 06 mars 2024 de Henri FAVROT
Sur un terrain situé 425 chemin de Saumont
Parcelle(s) N° 1055 Section D située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1260 m²
Pour édification d'un abri de jardin

Demande en date du 15 mars 2024 de Isabelle FRANCK
Sur un terrain situé 2 rue Jean IV
Parcelle(s) N° 281 Section AL située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 155 m²
Pour modifications et ravalement de façades

Demande en date du 21 mars 2024 de Marc PEYRILLER
Sur un terrain situé 3 rue des Orchidées
Parcelle(s) N° 523 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 915 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 21 mars 2024 de Sébastien THEVENARD
Sur un terrain situé 266 route du Relais
Parcelle(s) N° 240 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1050 m²
Pour installation de panneaux photovoltaïques en sur-imposition de toiture

Demande en date du 25 mars 2024 de Patrick LAMY
Sur un terrain situé 10 chemin de la Combe
Parcelle(s) N° 515 & 516 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1743 m²
Pour construction d'une piscine

Demande en date du 02 avril 2024 de Laetitia PERRAT DIT JANTON
Sur un terrain situé 59 chemin de la Treille
Parcelle(s) N° 493 Section AK située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1037 m²
Pour installation d'un escalier extérieur

Demandes de certificat d'urbanisme opérationnel

Demande en date du 27 février 2024 de Monsieur BERTHIER
Sur un terrain situé route du Relais
Parcelle(s) N° 592, 239 & 0006 Section AH située(s) en zone UB & A
D'une superficie totale de 6813 m²
Projet de construction

Déclarations d'intention d'aliéner

Demande en date du 04 mars 2024 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 36 allée Hugon
Parcelle(s) N° 307, 315 & 409 Section AI située(s) en zone UAc
D'une superficie totale de 2039 m2
VENTE LERGES / BERRARD

Demande en date du 11 mars 2024 de Maître Marc ETIEVANT
Sur un terrain situé Rue du docteur Rollin
Parcelle(s) N° 267 Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 468 m2
VENTE TERRAIN GARDE / FOURNIER

Demande en date du 13 mars 2024 de Maître Laure JACQUET
Sur un terrain situé Lieudit le Cart
Parcelle(s) N° voirie et espaces verts Section AH située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 4500 m2
CESSION AIN HABITAT / ASL LOTISSEMENT DES CARPATES

Demande en date du 22 mars 2024 de Maître Laure JACQUET
Sur un terrain situé 126 route de Tréconnas
Parcelle(s) N° 466 Section AM située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 1320 m2
VENTE VELON / JARRIAUX _ DEHACHE

Demande en date du 28 mars 2024 de Maître Marc ETIEVANT
Sur un terrain situé 155 rue Samuel Guichenon
Parcelle(s) N° 2025 Section A située(s) en zone UB
D'une superficie totale de 828 m2
VENTE RABATEL / ZANELLA

Demande en date du 02 avril 2024 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 241 ZA Domagne
Parcelle(s) N° 1998 Section A située(s) en zone UXd
D'une superficie totale de 1974 m2
VENTE LAGER / SCI MLG

Demande en date du 02 avril 2024 de Maître Barbara BREUIL
Sur un terrain situé 241 ZA Domagne
Parcelle(s) N° 1898 Section A située(s) en zone UXd
D'une superficie totale de 4500 m2
VENTE SCI LPMA / SCI MLG

V – Vie scolaire et périscolaire (C Trentesaux)

5.1. Comptes rendus des conseils d'école de maternelle et de primaire

- Projet cour de récréation

En présence de Monsieur Szeve nous élaborons un questionnaire pour les enseignants afin de comprendre et tenir compte dans le projet « cour » des besoins et des souhaits des enseignants ; par exemple : quels sont les lieux de cour les plus utilisés, ...

- Le conseil d'école maternelle a eu lieu le 19 mars.

En résumé les enfants travailleront sur un projet « arts ». L'artiste Olivier Bovard interviendra une semaine à l'école, du 13 au 17 mai. Cette semaine-là tous les enfants seront mélangés : petits moyens et grands. Quatre grandes œuvres seront réalisées par découpage, collage et peinture. L'une représentera des visages en prenant les yeux, le nez ou la bouche de chaque enfant, la deuxième représentera un logo de l'enfant en situation de handicap en super héros, le troisième représentera la terre et le dernier représentera un cœur porteur de messages. Ces œuvres seront exposées à l'école pour la fête des écoles et peut-être dans d'autres lieux.

Les enseignants remercient la municipalité pour tous les achats à venir en équipements pédagogiques selon leur demande.

La cabane pour les vélos et jeux d'extérieur a été refaite par l'équipe communale pendant les vacances.

Prévision des effectifs pour la rentrée 2024 : 95 élèves (-12) ce qui fera une moyenne de 24 élèves par classe à la rentrée.

- Le conseil d'école élémentaire a eu lieu le 22 mars.

Le conseil d'école vote à l'unanimité la reconduction du rythme scolaire à l'identique à savoir lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, comme le conseil d'école maternelle.

Les élèves de CM2 iront visiter le collège le 27 ou 28 juin.

De même les élèves de GS iront à l'école élémentaire en juin accueillis par les CP.

Le conseil d'élèves composés de 2 délégués par classe travaille sur le harcèlement. Les délégués ont préparé des scénettes qu'ils présenteront dans toutes les classes.

Le projet d'école est les « J.O ». Les élèves de toutes les classes ont travaillé avec Gaëlle Guibourgé, plasticienne, pour réaliser et présenter des œuvres réalisées à partir de matériaux de récupération. Toutes les œuvres seront exposées au château de la Garde du 30 avril au 2 mai. Toutes les classes se rendront au château pour voir leurs productions ainsi que celles d'autres classes et découvrir les artistes.

Deux ½ journées handisports ont eu lieu les 25 et 26 mars en partenariat avec le comité départemental Handisport de l'Ain. Ces ateliers ont permis de découvrir le rugby et le foot fauteuil, le cécifoot....

Les achats, suite au vote du budget, interviendront en temps voulu.

5.2. Création d'un poste occasionnel : accueil d'enfants en situation d'handicap.

Un essai à la cantine pour un enfant à la demande des parents, a eu lieu le 8 avril. Tout s'est bien passé. Nous avons la chance d'avoir l'ascenseur pour descendre au restaurant scolaire. Le plus difficile est de trouver des personnes à raison de 2 heures par jour sur le temps méridien voir en plus 1 h le matin et 1h le soir pour l'accueil en garderie si besoin.

Pour la rentrée 2024 il y aurait 3 enfants en situation d'handicap à accueillir. Des contacts avec les familles ont été pris.

VI – Sport -Action Sociale (C. TAVEL)

6.1. Assemblée générale de l'association Enfant'Ain

L'association compte 330 adhérents dont 30 bénévoles, 21 partenaires, 47 enfants aidés.

Budget : - dépenses : 4804€(dont voyage à Astérix, Lelex, sortie skis, arbre de Noël, Concert Soprano... soit 9 actions)

- recettes : 15 603€ dont 1240€ de cotisation, 5 220€ de partenariat et 8 943€ de réversion par des associations (rallye du Suran, compétition golf, cœur de motard etc...)

Soit un bénéfice de 10 799 euros pour l'année 2022-2023

L'association a de nombreux mécènes. Elle manque aujourd'hui d'enfants. Un partenariat est fait avec des IME

Les parents craignent de laisser leurs enfants à l'association, de changer les habitudes. Ils pensent que d'autres enfants en ont plus besoin.

6.2. Assemblée générale de l'association d'Aïkido

L'association compte 20 adhérents : 14 adultes et 6 adolescents pour 2 cours par semaine. Il n'y a pas eu de spectacle cette année.

Cotisation : 200 euros pour les adultes / 150 euros pour les adolescents

Budget : Recettes : 3078€ et dépenses : 2825€ soit un solde positif de 252,94 euros

Les membres du bureau restent inchangés.

6.3. Diagnostic écologique du club OSR

L'association a présenté la restitution du diagnostic écologique du club en collaboration avec le partenaire Football Écologie France le lundi 15 avril : sélection des chantiers prioritaires à traiter, et donc la création d'une feuille de route en coopération avec nos différents partenaires. Le but étant pour rappel, de prendre conscience ensemble de l'impact sur l'environnement, et de faire évoluer les pratiques (individuelles et surtout collectives) via le club pour plus de sobriété.

Présents : des membres du Club, les mairies de Certines, Revonnas, Ceyzériat

Les axes de travail : 7 thèmes (infrastructures, déchets, alimentation, consommations, mobilité, matériel sportif & fourniture, et communication/sensibilisation)

Celles retenues par le club :

Consommation énergie

Gestion des déchets

Communication

Alimentation

Décision sur la feuille de route: Effort sur le tri et la communication

VII – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (I.FRANCK)

7.1. Assemblée générale de l'association astronomique de l'Ain le 09/03.

De très nombreux membres de l'Association étaient présents lors de l'Assemblée Générale sous la Présidence de Jean-Claude Alléhaux qui a débuté par la présentation du bilan des activités de l'année 2023 synonyme de retour à la normale avec plusieurs animations avec public sur Ceyzériat et en dehors avec notamment On the Moon Again le 24/06 à côté de la Mairie qui proposait une observation de la lune, la Nuit des étoiles le 12/08, la participation au Forum des associations à Montagnat le 02/09 et la participation à la Fête de la Science en octobre et toujours la permanence à l'observatoire le 1er samedi du mois ouvert à tous. L'astronomie amateur évolue techniquement rapidement et permet aujourd'hui une observation plus facile et plus accessible à tous

Le bilan financier présente un résultat positif de 1463.90 € avec 1612.64 € de dépenses pour 3076.50 € de recettes. Bénéfice obtenu notamment par l'engagement des bénévoles dans l'entretien du bâtiment effectué par eux-mêmes leur permettant d'économiser sur les frais provisionnés, la stabilité de leur facture EDF et la suppression de l'abonnement Bouygues pour internet. La météo favorable de 2023 leur a également permis d'honorer toutes leurs prestations ce qui est rarement le cas. L'avoir en banque est donc de 4850.16€ après affectation du bénéfice

L'association présente un prévisionnel équilibré de 3558 € avec notamment l'achat de matériel pour 1980 € dont 600 € pour la mise en place d'un système écologique de récupération d'eau sur le site de l'observatoire pour avoir une réserve d'eau pour l'entretien du site et surtout en cas d'incendie. Une demande de subvention pour la moitié a été faite à la mairie pour soutenir ce projet. Subvention qui a été acceptée lors du vote du budget au précédent conseil. Sont prévus également, des panneaux brise-vue sur clôture, la réfection extérieure du toit de la coupole.

Les projets pour 2024 :

Reprise de la sortie annuelle en projet, soirée du Lycée Lalande à l'observatoire, le 17-05 Lune dans les vignes à Cerdon, le 17/06 renouvellement de la manifestation On the Moon Again à Ceyzériat et le 09 et 10-08 les nuits des étoiles.

Renouvellement du bureau :

M. Alléhaux est reconduit à l'unanimité à la Présidence pour sa dernière année à sa demande. Le reste du bureau est inchangé avec quelques modifications dans les fonctions afin de préparer le départ de M. Alléhaux dans un an

L'association remercie vivement la Municipalité pour son soutien dans ses projets, la réception des membres du Conseil en 2023 à l'observatoire a été appréciée et pourrait être reconduite. A noter que l'Association participe à l'évènement CEYZÉ 1900 avec le prêt d'une lunette astronomique ancienne et de panneaux informatifs.

7.2. Assemblée générale de l'association Mélodifoliz

L'Assemblée Générale a débuté par la présentation du rapport moral 2023 par sa nouvelle Présidente Eva Tzanis rappelant que l'année avait été mouvementée suite aux départs successifs de Josette Chavy puis de Florence Marinier présidentes de l'association.

L'année 2023 a cependant proposé de belles activités avec les ateliers voix qui ont rencontré un beau succès ainsi que le renouvellement du concert du Groupe AKOM avec les reprises de QUEEN. Le bilan financier présente une légère perte de 20.79 € résultant de 7 536.47 € de dépenses pour 7 515.66 € de recettes, les réserves bancaires de 13 500 € permettant sans souci d'absorber ce léger déficit.

Les objectifs pour 2024 : Proposer de nouveaux projets en lien avec d'autres associations locales et territoriales et en associant également les écoles et la médiathèque.

Les ateliers voix sont reconduits avec des ateliers individuels sur 6 dimanches et une journée en atelier collectif le 02/06. Restitution avec KARAOKÉ PARTY avec Rémi Palmiéri le 28/06 au Théâtre de Verdure à partir de 19h30.

Pour l'automne ; concerts à la Cave des Chartreux le 19/10/2024 avec un duo Baptiste et Esteban et le 16/11 avec le Petit CRUCQ mêlant musique et humour.

C'est donc un bureau renouvelé et entouré de membres motivés qui entame cette nouvelle année avec l'abandon des biennales pour se consacrer à un programme musical et artistique tout au long de l'année.

7.3. Manifestation « Ceyzé 1900 » les 27 et 28 avril.

« La commission travaille activement aux derniers préparatifs de la manifestation

Nous remercions les sponsors qui nous soutiennent : U CEYZERIAT – RICHARD TP – DDTSL -LES BISCUITS BOUVARD -CEYZÉ OPTIC – CAPS – HABITAT COMPOSITE – MAGVILLE et

AURA MONTGOLFIERE ainsi que Didier SANTON et le Comité d'Initiative pour sa présence et son écoute.

Belle couverture médiatique avec un article en double page sur le MAGVILLE d'avril, Interview sur RCF Radio diffusée le 19 avril et de nombreux articles dans le Progrès et Voix de l'Ain à venir. Nous avons également distribué et collé des affiches partout où c'était possible !

Josette et Sylvie sont en pleine préparation de l'exposition qui va vous surprendre par sa richesse

Le jeu de rôle de la médiathèque DISSIDENTS affiche complet pour l'après midi, restent quelques places pour le matin.

27 costumés professionnels seront présents rejoints nous l'espérons par de nombreux amateurs. Sur place également 1 tacot, 1 moto ancienne, une calèche, des véhicules et matériels de pompiers anciens, des 2 roues et grands BI en expo, démonstration et essai avec en décor une Tour Eiffel et les statues métalliques de Monsieur Gérard GUY.

A la cave des Chartreux, 9 exposants, et sous la halle des animations pour tout âge avec l'Association CLIVRA et l'Atelier Fil de Fer de Gérard GUY.

La soirée cabaret compte à ce jour 116 inscriptions, nous pouvons encore accueillir 80 personnes.

Le concours de costumes aura lieu le dimanche à 15h au centre festif avec parmi les membres du Jury Sylvie BERRY et Christian POMMERUEL que nous remercions. Le 1er prix du concours adulte et du concours professionnel sera un baptême de l'Air en montgolfière offert par AURA MONTGOLFIERE. Le 1er prix enfant un PASS DECOUVERTE au 1055 avec 3 activités au choix.

C'est donc un beau week-end qui se prépare en souhaitant une météo clémente afin de permettre les activités extérieures et un public nombreux.

VIII – Questions diverses

→ Prochain conseil municipal le 30 mai 2024 à 20h.

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,